



MAIRIE DE GIROLLES-9 Rue Basse -89200 GIROLLES

mairie89-girolles@orange.fr

03 86 33 59 22

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune GIROLLES

se réunira, en séance ordinaire le 03 novembre 2026, à 18 heures 45.

Objet de la réunion

- Approbation du PV du 13.08.2026
- Informations des délégations consenties au Maire
- Instruction des autorisations du droit des sols
- Redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif
- Tarifs : Affouages 2026/2027
- Fêtes de fin d'année
- Réforme facturation électronique : convention de mandat
- Rapports d'activités 2025 CCAVM
- Affaires et questions diverses
- Informations

Fait à GIROLLES, le 26 octobre 2026

Le Maire

